

Avis de constitution

SOCIETE « KARL MINING » en abrégé « KARL MINING »

Siège Abidjan, Yopougon Sideci non loin de la
Pharmacie Akadjoba, 11 BP 1876 Abidjan 11, lot 8674,
Lot 8674, Ilot 00

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 25/08/2025, et enregistrés au CEPICI le 29/08/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « KARL MINING » en abrégé « KARL
MINING »

Objet : -Prospection minière ;
- Recherche minière
-Exploitation minière ;
-Exploitation de carrières.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 1,000,000 F CFA divisé en (100.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en
numéraires, numérotées de 1 à 100 intégralement
souscrites et entièrement libérées par les associés.

Siège social Abidjan, Yopougon Sideci non loin de la
Pharmacie Akadjoba, 11 BP 1876 Abidjan 11, lot 8674, Lot
8674, Ilot 00

Dirigeant(s) Mlle MEITE MARIAMA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B12-04934 du 06/10/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°61377/GTCA/RC/2025 du 06/10/2025

